

Simon SILVESTRE reprend la société AVOGADRO

Simon Silvestre, après un parcours de plus de 15 ans dans le secteur du second œuvre du bâtiment, a acquis fin mars 2016 la société **AVOGADRO SAS**.

Située à Argis dans l'Ain, **AVOGADRO SAS** est spécialisée dans les travaux de ravalement, de bardage et d'isolation thermique extérieure. Elle a réalisé en 2015 un CA de 450 000€ et emploie 5 personnes.

Les établissements financiers associés à l'opération sont le **CIC-Lyonnaise de Banque**, ainsi que **Bpifrance**.

Le repreneur a été conseillé par **Olivier Crepier** du Cabinet **CLS Conseil** (Limonest) pour les aspects comptables, et par **Me Frédéric Huguenin** du cabinet **Preuilh Vidonne Croizat Huguenin Associes** (Lyon) pour les aspects juridiques.

RH Présence (Olivier Chandioux et Pierre Carron) a accompagné **Simon Silvestre** pendant la totalité de son parcours de reprise.

RH Présence accompagne des Cadres et Dirigeants dans leur évolution professionnelle, et notamment dans leurs projets de reprise d'entreprise, depuis l'élaboration du projet entrepreneurial jusqu'à la conclusion de l'opération.

RH Présence a accompagné plus de 120 reprises d'entreprise au cours des 10 dernières années.

p.carron@rhpresence.fr / o.chandioux@rhpresence.fr